

Durée : 3 heures

« A Gagny, contre le harcèlement scolaire, des élèves se font médiateurs »

Ruben, Léo, Maxi, Erwan, Paulina, Wassini... C'est un groupe de collégiens on ne peut plus hétérogène – deux sont en 6^{ème}, sept en 5^{ème}, quatre en 4^{ème} – qui s'est réuni, ce mardi de novembre, dans la salle 114 du collège Madame-de-Sévigné, l'un des trois collèges publics de Gagny (Seine-Saint-Denis). Parmi eux, un élève dit « précoce », un autre réputé agité, un troisième déjà passé en conseil de discipline, une jeune fille assidue, une autre jugée introvertie... Tous se sont portés volontaires pour participer à cinq demi-journées de formation, à l'issue desquelles ils pourront, s'ils le souhaitent, devenir médiateurs au sein de leur établissement.

« Le médiateur, c'est un tiers à l'écoute des autres, capable de se manifester avant même que la tension monte au collège, pour la désamorcer », résume Marvin, 13 ans, sur le point de renoncer à la fonction, après avoir fièrement porté durant un an la casquette d'apprenti justicier. Sans démeriter : l'adolescent a à son actif trois médiations réussies, et le sentiment « d'avoir fait un vrai travail pour les autres, mais aussi sur lui-même », explique-t-il avec maturité.

« Des problématiques de violence, on en a au sein du collège comme aux abords, avec des rivalités entre jeunes de deux cités », reconnaît Evelyne Delfau, la principale de cet établissement de centre-ville, passé, en quelques années, de 20 % d'élèves (sur 600) issus de milieux défavorisés à près de 50 %. Pour améliorer le climat scolaire, la jeune femme a fait inscrire au coeur du projet d'établissement la « médiation par les pairs ».

La violence en milieu scolaire est l'affaire de tous

Cette méthode coopérative, développée au début des années 1970 dans les pays anglo-saxons – où elle est enseignée comme une matière à part entière –, a émergé en France il y a deux décennies à l'initiative d'associations comme Génération Médiateurs, formant notamment des enseignants. Il a fallu attendre l'été 2013 pour que le ministère de l'éducation nationale publie une charte de la médiation par les pairs. Celle-ci « promeut une école bienveillante et donne un cadre de référence pour les bonnes pratiques », explique Ida Naprous, enseignante et formatrice, rattachée à la délégation ministérielle chargée de la prévention et de la lutte contre les violences à l'école.

Sous la houlette du sociologue Eric Debarbieux, la délégation vient de participer au lancement, le 26 novembre, de la campagne Agir contre le harcèlement à l'école. Une énième campagne plutôt axée sur le cyberharcèlement – dont seraient victimes 6 % des collégiens et

lycéens –, mais qui place au coeur de la réflexion l'idée que la violence en milieu scolaire est l'affaire de tous. Que les élèves, surtout lorsqu'ils sont témoins de conflits, de brimades, peuvent être des acteurs de la prévention.

Au collège Sévigné – un parmi la centaine où la médiation se cherche une place –, on n'a pas attendu la rentrée 2013 pour mettre en pratique ces beaux principes. Depuis trois ans, la principale et une poignée d'enseignants (sur quarante-huit) tentent de trouver la formule. « En 2011, on avait ciblé les bons élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, une erreur, car, au bout d'un an, la moitié déjà était partie au lycée, raconte Bénédicte Testa, professeure d'histoire-géographie. L'année d'après, on a laissé venir à nous les volontaires, mais peu étaient réellement motivés. En cette rentrée, on a présélectionné des profils très variés, j'ai l'impression qu'on est sur la bonne voie... ». Une voie expérimentale que les collégiens semblent emprunter avec enthousiasme.

La méthode « implique de changer les pratiques »

En cette première demi-journée de formation, les treize adolescents de la « promotion 2013 » se sont déjà trouvé tout un tas de points communs. Pour les y aider, Alain Malbran, professeur de technologie, les a répartis en trois groupes. En s'appuyant sur une série de questions, chacun doit dresser la liste de « ce qu'il aime ». La pizza, le R'n'B, la danse, les voyages, les amis, les balades à Paris... L'inventaire s'allonge, entre deux éclats de rire. « On se sert du jeu – jeux coopératifs, jeux de rôle – pour qu'ils apprennent à prendre la parole, à se connaître, à communiquer de manière empathique, explique Alain Malbran. Pour qu'ils comprennent que se trouver des points communs peut être une façon de prévenir une situation de crise. »

De telles situations, le collège semble en connaître moins ces dernières années. « Moins de conseils de discipline, moins de violence verbale et physique », témoigne la principale, qui se garde bien, toutefois, de « faire de la médiation une formule magique ».

L'initiative n'emporte pas l'adhésion de tous. « Cela implique de changer les pratiques, les mentalités, confie l'enseignante d'histoire-géographie. C'est difficile pour les collègues d'admettre qu'un bon médiateur n'est pas forcément un bon élève... Et pour les parents, ce n'est pas simple d'imaginer leur enfant briser la loi du silence... Ils redoutent qu'il passe, lui, pour la “balance” ! » C'est sur le temps long – six à sept ans, dit-on – que la culture de la médiation peut s'ancrer durablement dans un établissement.

Mattea Battaglia

Le Monde - 28.11.2013

Travail à faire

1. À partir du texte, vous rédigerez une synthèse en dégagant les idées principales.
2. Vous exposerez les réflexions que vous inspire le texte : des idées, des points de vue, des références à vos lectures et des exemples, etc. Vous veillerez à structurer votre écrit.

Épreuve notée sur 20 :

Perception des idées essentielles = 4 points

Construction d'un raisonnement, organisation des idées = 5 points

Richesse des idées, implication personnelle = 6 points

Expression écrite (style, orthographe, présentation générale et soin) = 5 points